

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7287186201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7287186201>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 avril 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



PRESTAR immo
société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 14, rue des Perreyeux, Zone d'Activité Le
Cormier
49800 TRELAZE
421 101 155 RCS ANGERS
ET
LES JARDINS DES ARDOISIERES
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social : 14, rue des Perreyeux, Zone d'Activité Le
Cormier
49800 TRELAZE
882 737 208 RCS ANGERS

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

Suivant acte sous signature privée du 17/02/2022, la société PRESTAR immo et la société LES JARDINS DES ARDOISIERES ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel PRESTAR immo a fait apport à LES JARDINS DES ARDOISIERES de sa branche complète et autonome

d'activité de jardinerie, évaluée à 1 655 504 €, moyennant la prise en charge par LES JARDINS DES ARDOISIERES, sans solidarité avec PRESTAR immo, du passif correspondant, évalué à 961 765 €. L'actif net apporté s'élève donc à 693 739 €.

En rémunération de cet apport partiel d'actif, LES JARDINS DES ARDOISIERES a augmenté son capital de 693 739 € pour le porter à 693 839 € par l'émission de 693 739 parts nouvelles de 1 € de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie, créées avec jouissance au 01/09/2021 et attribuées à PRESTAR immo. Il n'a été émis aucune prime d'apport.

Des termes du PV d'AGE des associés de PRESTAR immo du 31/03/2022 et du PV des Décisions de l'Associé unique de LES JARDINS DES ARDOISIERES du 31/03/2022,

Il résulte que le projet d'apport partiel d'actif a été approuvé, l'opération d'apport partiel d'actif et l'augmentation de capital sont devenues définitives en date du 31/03/2022 et que LES JARDINS DES ARDOISIERES a la jouissance des biens apportés depuis la date du 01/09/2021.

En conséquence de l'augmentation de capital de LES JARDINS DES ARDOISIERES, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

"Le capital social est fixé à 693 839 €."

Par ailleurs, l'AGE de PRESTAR immo a décidé de modifier l'objet social qui est désormais libellé comme suit :

« la détention, la gestion et l'organisation d'un patrimoine immobilier et mobilier. »

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

